

---

Adresse de la société populaire de Coulanges-sur-Yonne (Yonne),  
lors de la séance du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Coulanges-sur-Yonne (Yonne), lors de la séance du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 220-221;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17709\\_t1\\_0220\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17709_t1_0220_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

pierre, cette justice éternelle et immuable qui protège l'innocent en punissant le coupable. Nous ne voulons que la terreur qui fait pâlir le crime; nous repoussons celle qui atteint l'homme probe et vertueux. La terreur engendre des esclaves, elle est l'appui de la tyrannie; la justice fait aimer les loix, elle est la base d'un gouvernement libre.

Législateurs, restez à votre poste, notre confiance vous y invite, le bien public vous le commande.

Guerre aux factieux, aux intrigants, aux anarchistes! paix aux patriotes, aux citoyens vertueux! vive la République! vive la Convention!

HENOT, *président*,  
BELONSE, THIBAUT, *secrétaires*.

#### 4

**Le citoyen Cornu, agent national du district de Dinan, département des Côtes-du-Nord, annonce quatre-vingt-treize marcs d'argenterie trouvés dans la grange d'un émigré.**

**Renvoi à la commission des revenus nationaux (6).**

L'agent national du district de Dinan annonce qu'il a été trouvé dans la grange d'une ferme appartenante à un émigré, 93 marcs d'argenterie, qui font route pour la Trésorerie nationale, accompagnés de 1588 autres marcs provenant des dépouilles du fanatisme (7).

#### 5

**Le même agent national annonce qu'une métairie, estimée 7030 L 10 sols, vient d'être vendue 26 705 L.**

**Renvoi au comité des Finances (8).**

L'agent national de Dinan, département des Côtes-du-Nord, annonce que les biens d'émigrés se vendent très avantageusement dans ce district; qu'une métairie estimée 7030 L 10 s., a été vendue 26 705 L (9).

#### 6

**La société populaire de Vermenton<sup>a</sup>, département de l'Yonne, et celle de Coulanges-sur-Yonne<sup>b</sup> [Yonne], félicitent la Convention sur ses décrets qui ont rendu**

(6) P.-V., XLVII, 202.

(7) Bull., 29 vend. (suppl.); *Moniteur*, XXII, 268; *J. Fr.*, n° 751.

(8) P.-V., XLVII, 203.

(9) Bull., 5 brum. (suppl.).

**la liberté à une foule de patriotes, et déclarent que leur point de ralliement est la Convention.**

**Mention honorable et insertion au bulletin (10).**

*a*

[*La société populaire de Vermenton à la Convention nationale, du 13 vendémiaire an III*] (11)

Citoyens représentans,

Chers à nos coeurs, et plus que jamais dignes de notre confiance, nous voyons avec l'intérêt de la probité et de la vertu, vos élans formidables et courageux pour terrasser et anéantir avec le moderne tyran, tous les satellites sanguinaires qui lui étaient dévoués.

Ils s'agitent en tous sens les monstres, pour appeler de nouveau sur la surface de la république, la terreur, le carnage et la mort. Mais votre sagesse les observe; qu'ils tremblent, ils périront.

Nous avons appris avec horreur l'assassinat du représentant Tallien, nous ne pouvons qu'attribuer aux complices de ce nouveau Cromwel l'attentat porté à la représentation nationale.

Citoyens représentans restés fermes à votre poste, achevez votre ouvrage, maintenez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Braves ainsi que vous l'avez fait les poignards et les assassins, nous jurons de ne reconnoître d'autre centre d'unité que la Convention, de vous faire un rempart de nos corps, et le dernier de nous périra avant que vous soyez atteints.

La postérité reconnoissante vous nommera ses libérateurs, nous jouissons d'avance du bienfait de vos travaux, et notre cri unanime sera toujours, vive la Convention nationale! vive la République une et indivisible!

DUNERUE, *président*,  
BINOUT, *secrétaire*.

*b*

[*La société populaire de Coulanges-sur-Yonne à la Convention nationale, s. d.*] (12)

Liberté Egalité Fraternité ou la mort

Citoyens représentans,

Le sanctuaire des loix retenty de félicitations sur la révolution que vous avez opérée le neuf thermidor. Vous avez rendu la liberté à une infinité de patriotes opprimés, des maris à leurs épouses et des pères à leurs enfans; la

(10) P.-V., XLVII, 203.

(11) C 322, pl. 1355, p. 4.

(12) 322, pl. 1355, p. 3, reçue le 16 vendémiaire.

république enière scait rendre hommage à votre énergie.

Maintenant que le jour de gloire et de triomphe est arrivé pour les patriotes, les despotes, les infâmes, les calomnieux, se plaignent de ce que la probité et la justice sont à l'ordre du jour; les bourreaux des victimes qu'ils ont fait égorger; l'oeil vigilant des sociétés populaires les distinguent déjà et qu'ils s'attendent à subir le chatiment du à leur crime.

Nous demandons le gouvernement révolutionnaire. Il assure notre liberté contre la tyrannie et il garanti les droits du peuple contre ses oppresseurs.

Nous demandons aussi que la noblesse et le fanatisme soit anéanti dans un pays conquis à la liberté; mais il faut bien se donner garde de comprendre sous des couleurs aussi noires ceux qui ont tout fait pour la révolution.

Contre qui la foudre doit-elle s'élancer, citoyens représentants, vous le jugerez aisément; il vous suffit d'entendre les patriotes opprimés, et de vous rappeler du sang pur dont les sangsues du dernier des despotes se sont désaltérés: n'écoutez que vos consciences, nous les connaissons aussi pures que les sentiments qui les ont animées dans la journée mémorable du neuf thermidor, montrez-vous avec la même énergie contre ceux qui voudroient attenter à la souveraineté nationale, parlez, nos corps vous serviront de remparts, nos cris sont vive la république, notre point de ralliement la Convention.

Tels sont nos vœux et nos sentiments républicains et sur lesquels vous pouvez compter.

*Les amis de la liberté, GUILLET, président,  
BRETON, BEAUCHET, secrétaires.*

## 7

**La société populaire d'Orléans, département du Loiret, fait l'éloge de la conduite du représentant du peuple Brival, et remercie la Convention de l'avoir envoyé dans ce département.**

**Insertion au bulletin (13).**

## 8

**Les sociétés populaires de Beaumont-sur-Oise <sup>a</sup>, d'Ancenis [Loire-Inférieure] <sup>b</sup>, de L'Aigle <sup>c</sup>, se plaignent de cette foule d'adresses qui veulent faire croire que les patriotes sont opprimés, tandis qu'on ne réprime que les intrigans; et elles assurent que la malveillance se voyant dévoilée, entreprend de perpétuer les troubles; enfin elles déclarent que leur point de ralliement est la Convention nationale, unique point central.**

(13) P.-V., XLVII, 203. M. U., XLIV, 410.

**Mention honorable, insertion au bulletin (14).**

### a

La société populaire de Beaumont-sur-Oise, département de Seine-et-Oise, réunie aux autorités constituées de cette commune, félicite la Convention nationale de ce que les patriotes opprimés ont été rendus à la liberté, à leurs familles, et à leurs amis, et de ce que le patriotisme triomphe. Les fripons sont abattus, et la massue de la justice ne tombe que sur les traîtres...

Ensuite elle dit: Que signifie cette pluie d'adresses toutes fondues au même creuset? Quoi! lorsque le peuple est par-tout rendu à la liberté, lorsque les premiers rayons du bonheur ont à peine lui sur la France, lorsqu'encore dans une espèce de stupeur nous respirons à peine, on veut nous replonger dans le malheur; on veut ressusciter la tyrannie, l'arbitraire et tous les maux; on veut nous faire ramper en vils esclaves sous des hommes qui n'auront abattu le despotisme que pour en organiser un plus terrible!

Justice, humanité, sagesse et Convention, voilà nos mots de ralliement, continue cette société; périsent tous les traîtres qui veulent substituer les vices aux vertus, l'assassinat au gouvernement révolutionnaire, l'arbitraire à la justice, et l'esclavage à la liberté d'agir et d'écrire!

Cette société termine par inviter la Convention à achever ses glorieux travaux, en consacrant la justice, en bannissant toute erreur dangereuse, en établissant la liberté de la presse, et en proclamant le bonheur du peuple (15).

### b

La société populaire d'Ancenis, département de Loire-Inférieure, observe à la Convention nationale que la calomnie attaque et noircit cette commune, et cherche à faire tomber dans l'oubli le mâle courage et les vertus politiques de ses habitans. Elle annonce que les citoyens ont offert à la patrie, pour concourir à la construction d'un vaisseau, la somme de 2 000 livres (16).

### c

La société populaire de Laigle, département de l'Orne, félicite la Convention du courage qu'elle déploie pour terrasser la malveillance et

(14) P.-V., XLVII, 203.

(15) Bull., 26 vend. J. Fr., n° 751; M. U., XLIV, 410..

(16) M. U., XLV, 42.